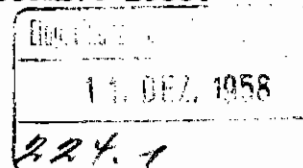


LE CHEF
DU
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Berne, le 9 décembre 1958.



Monsieur Thomas H o l e n s t e i n ,
Président de la Confédération,

Monsieur Hans S t r e u l i , Conseiller fédéral,
Chef du Département des finances et des douanes,

B e r n e .

Monsieur le Président de la Confédération,
Monsieur le Conseiller fédéral,

Je viens d'apprendre que des entreprises françaises négocieraient avec les grandes banques suisses l'émission de nouveaux emprunts. On n'a pas pu me donner de précisions, ni même affirmer que cette information correspondait à la réalité.

Quoi qu'il en soit, il me semble que la question devrait être tirée au clair et que nous devrions éventuellement informer les banques intéressées qu'aussi longtemps que certains problèmes concernant la zone de libre échange, le GATT, etc. ne sont pas réglés, ni même en voie d'être réglés, les autorités fédérales ne donneront pas les autorisations qui pourraient être sollicitées d'elles. Il faudrait, en effet, éviter la répétition de l'affaire de St-Gobain.

Il me paraît que le Département des finances, par l'intermédiaire de la Banque nationale, est en mesure de faire le nécessaire.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Max Petitpierre

} Dir. Dir. k. sur Jupp. (b. bel. de Motin.)

Max Petitpierre

Un peu de ces usen-
tion y dit des finles
Antip. des DR.?

11.12.58.

Dr.